LES RACES BOVINES

RACE ARMORICAINE

par

A. MERLE
Directeur des Services Vétérinaires

G. PERRAULT
Directeur des Services Agricoles

DÉFINITION

La race armoricaine est une race de création relativement récente : il y a moins de cent ans que les premiers taureaux Durham furent introduits dans le Finistère et croisés avec les vaches à robe froment ou pie-rouge du nord du département qui appartenaient alors aux variétés connues sous les noms de Léonnaise, ou froment du Léon, de Carhaisienne, de Morlaisienne etc..., toutes du type blond et d'une taille à peine plus élevée que celle des animaux de la race bretonne pie-noire.

L'introduction continue du sang Durham, associée à l'amélioration des cultures et des procédés d'élevage, a transformé complètement le format de cette population bovine dont les caractères morphologiques se transmettent d'ailleurs régulièrement, depuis longtemps, par simple métissage. Aussi n'est-il plus fait appel au croisement anglais et il semble bien qu'on puisse désormais considérer la race armoricaine comme un groupement ethnique parfaitement défini dans le standard élaboré par le herd-book spécial, fondé par la Société des éleveurs, en décembre 1919.

Les caractères de la race sont les suivants : tête courte ; front large ; joues fortes ; cornage moyen, arqué en avant et clair ; cou épais, bref ; gorge réduite, sans fanon ; corps ample et long ; poitrine large et profonde ; épaules pas trop proéminentes, bien musclées, compactes, larges au sommet ; dessus droit ; côtes relevées ; rein très large, épais et court ; hanches développées, peu saillantes ; grande longueur de croupe ; ligne de dessous, à peu près parallèle à celle du dos, se prolongeant jusqu'en bas de la culotte ; cuisses épaisses et descendues ; queue grosse et bien attachée ; membres, avant-bras puissants ; jarrets larges ; membres bien proportionnés ; peau souple ; poil fourni ; couleur rouge, rouge et blanc ou rouan.

La robe noire ou marquée de noir est exclue, ainsi que la robe entièrement blanche. De préférence, il est conseillé de se rapprocher du rouge.

Les animaux visités sont cotés à l'échelle de 0 à 100 points, chaque partie du corps recevant une note spéciale d'après le modèle ci-après :

Caractères à noter	Notes (de 0 à 10)	Cœfficients		Nombre de points	Observations
		mâles	femelles		
Tête et encolure		1	½		
Poitrine et passage des sangles		1	1		
Dessus et côtés		2	2		
Culotte et largeur du bassin		2	2		
Membres et aplombs .		1	1		
Développement général (forme, taille, finesse et poil)		2	1 ½		
Aptitude (ou origine laitière)		1	2		

Pointage. — Les notes moyennes sont multipliées par les cœfficients en regard.

(Note du herd-book — maximum : 100).

Le droit à l'inscription ne peut être exercé qu'à partir de 70 points.

HISTORIQUE

On ignore l'origine de la vieille race froment ou pie-rouge qui peuplait depuis des siècles le nord de la presqu'île armoricaine et qui jusqu'à l'introduction du Durham s'était conservée à peu près indemne de tout croisement ; la bretonne d'autrefois déjà réputé par sa rusticité, par sa sobriété, par la qualité de son beurre était d'un format extrêmement réduit ; d'après Eléouet (1849), le poids moyen des bœufs de boucherie était de 350 kilos, le poids moyen des vaches de 180 à 200 kilos, cependant que la quantité de lait produite par les laitières dépasssait généralement 1.400 kilos par an.

Mais déjà à cette époque on songeait à augmenter le format de la race bretonne, les uns en conseillant l'amélioration des pâturages et la modification des assolements, les autres en préconisant différents croisements. Des taureaux angevins, normands furent introduits, mais à la même époque le Durham venait d'apparaître en France et sa réputation devait attirer l'attention des éleveurs bretons à la recherche d'un croisement capable de donner de rapides résultats. En 1840, M. Louis de Kerjégu, président de la Société d'agriculture de Brest, achète les premiers taureaux, dont le fameux « Métellus », à la vacherie de Durham d'Alfort ; dans les Côtes-du-Nord, M. Desjars, de Guingamp, M. du Breil de Pont-Briand, M. Le Roux, maire de Coateven, introduisent également quelques reproducteurs dont « Patrician » et « Voltaire ». En 1844, la vacherie de Trévarez près de Châteauneuf-du-Faou, est organisée par le gouvernement ; elle subsistera jusqu'en 1860.

Les premiers croisements accusent de remarquables résultats au point de vue de l'augmentation du format et du rendement en viande ; néanmoins, les éleveurs craignent une diminution de la production laitière, le taureau « Métellus » seul s'étant montré jusqu'ici digne de la réputation des Shorthorns laitiers. En 1869, le département du Finistère ne possède que deux étables importantes de Durham et deux étables secondaires

A partir de cette date, le croisement Durham va se répandre dans l'arrondissement de Morlaix où l'on pratiquait depuis longtemps l'engraissement à la prairie et à l'étable, puis dans toute la région de Carhaix où la boucherie trouvera bientôt d'excellents animaux de formes parfaites et de précocité remarquable.

En 1897, existent dans le département du Finistère 32 étables importantes de Durham et 34 étables secondaires ; les croisements se multiplient et les métis armoricains, imprégnés de plus en plus de sang shorthorn, ont éliminé tous les autres représentants des vieilles races bretonnes dans les concours du Nord-Finistère.

Dans les Côtes-du-Nord et dans la partie septentrionale du Morbihan, les éleveurs font encore appel aux reproducteurs du Finistère ou à ceux de la Sarthe et de la Mayenne.

Aussitôt la guerre se constitue la Société des éleveurs de la race armoricaine, groupant les principaux propriétaires des trois départements bretons, elle fonde

un herd-book, le 13 décembre 1919. En 1926, 4.792 animaux, dont 1.711 taureaux, sont déjà inscrits ; en 1933, les inscriptions dépassent le chiffre de 10.000, dont plus d'un tiers en mâles.

Au concours général de Paris, les bovins bretons classés jusqu'alors dans le groupe des croisements Durham, sont en 1923, groupés dans une nouvelle catégorie : « Race armoricaine ».

AIRE GÉOGRAPHIQUE

L'aire géographique de la race armoricaine comprend actuellement les deux tiers au moins du département du Finistère, une partie importante des Côtes-du-Nord et plusieurs cantons du Morbihan.

Dans le Finistère, où elle compte environ 160.000 têtes, la race armoricaine existe à peu près seule dans les arrondissements de Brest et de Morlaix ; elle partage avec des croisements divers l'arrondissement de Châteaulin, tandis que mélangée à la race pie-noire, aux confins de l'arrondissement de Quimper, elle tend de plus en plus à prendre sa place, notamment dans les cantons de Scaër, Rosporden, Bannalec, Concarneau et Pont-Aven.

Dans les Côtes-du-Nord, les 130.000 représentants de la race armoricaine sont principalement répartis en bordure du Finistère et du Morbihan et peuplent les cantons de Quintin, Uzel, Loudéac, Mûr, Corlay, Saint-Nicolas-du-Pélem, Gouarec, Maël-Carhaix, Callac.

Enfin, dans le Morbihan, le troupeau armoricain qui n'y compte guère que 70.000 têtes, se trouve localisé dans l'arrondissement de Pontivy, là où l'amélioration des sols schisteux, aisément transformables, permet son exploitation.

Ce qui fait que la race armoricaine compte un total de 360.000 têtes, dont 45 % appartiennent au Finistère, 35 % aux Côtes-du-Nord et 20 % au Morbihan.

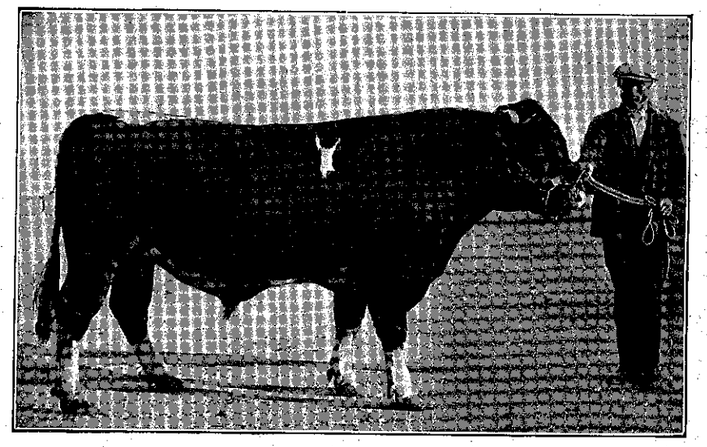

TAUREAU DE LA RACE ARMORICAINE

APTITUDES ÉCONOMIQUES

Il est assez difficile de discerner quelles furent exactement les raisons qui motivèrent l'importation en Bretagne de taureaux anglais de race durham. Mais il semble bien, qu'à l'origine on ait voulu grossir la race bretonne, de manière à pouvoir satisfaire en viande de boucherie des besoins qui devenaient de plus en plus grands.

A ce point de vue, le résultat cherché a été pleinement obtenu. La race armoricaine compte aujourd'hui une majorité d'animaux de conformation parfaite, très bien adaptés à la production de la viande et que la boucherie apprécie à leur juste valeur.

Il semble malheureusement qu'on ait un peu oublié la question du lait et du beurre.

Les promoteurs du durham avaient cependant eu le souci de conserver aux métis obtenus les aptitudes laitières et beurrières de la race bretonne.

C'est ainsi qu'une commission, nommée par le Comité de la Société d'agriculture de Brest dans sa séance du 21 janvier 1846, pour donner son avis sur l'introduction récente de reproducteurs durhams, demande, dans son rapport « qu'on persévère dans « l'action de ces races nouvelles sur les races indigènes, « mais en étudiant avec la plus scrupuleuse attention « leurs provenances, sous les rapports de leurs qualités « laitières et butyreuses, qualités qui distinguent et « font apprécier nos vaches bretonnes, qui constituent « la richesse de nos grandes exploitations rurales, « la ressource du pauvre, l'aisance du petit cultivateur, « avantages que ne compenseraient point les bénéfices « qu'offriraient ces races par leur seule aptitude à un « prompt et facile engraissement ».

Ce rapport ajoutait d'ailleurs immédiatement que d'après les observations recueillies les animaux de croisement semblaient promettre « une production en lait et en beurre ni moins abondante ni de moindre qualité que celle des vaches de pays ».

On trouve, encore, dans un rapport ultérieur, cette phrase ;

« Le sang durham, loin d'altérer la qualité lai- « tière, l'a développée ».

Ce qui était vrai en 1850 ne paraît plus l'être aujourd'hui. Les résultats constatés un peu partout permettent d'affirmer que le rendement en lait de la race armoricaine, sauf de rares exceptions, a diminué régulièrement au fur et à mesure que l'on s'est rapproché davantage du sang durham pur.

Cette diminution progressive des facultés laitières

n'a pas été sans inquiéter les éleveurs et un revirement s'est produit il y a quelques années. On s'est demandé s'il n'était pas possible d'orienter différemment l'exploitation de la race armoricaine et d'en faire un animal à deux fins, adapté en même temps à la production du lait et à la production de la viande.

Cette tendance est d'ailleurs en voie de réalisation. Depuis 1929, le contrôle laitier a été organisé dans un certain nombre d'étables et les résultats obtenus sont particulièrement encourageants.

En 1933, les moyennes obtenues avec 156 vaches contrôlées ont été les suivantes :

Quantité de lait fourni en 300 jours	2.960 kg.
Quantité de beurre fourni en 300 jours ..	128 kg.
Taux butyreux.....	3,65

La vache qui vient actuellement en tête a donné 6.618 kilos de lait et 277 kilos de beurre.

Ces chiffres ne sont évidemment pas comparables à ceux qui représentent la production des grandes races laitières françaises ; mais ils attestent cependant que l'introduction du durham n'a pas été aussi néfaste qu'on aurait pu le penser. Ils montrent qu'il existe, en assez grand nombre, au sein de la race armoricaine, de très bonnes individualités et que la constitution de familles laitières de bonne conformation n'est qu'une question de méthode et de temps.

Le bétail armoricain est quelquefois employé comme animal de trait. Cet usage s'est perpétué notamment dans le sud-ouest des Côtes-du-Nord et dans quelques cantons du Morbihan. Le bœuf armoricain est un très bon animal de trait, d'autant meilleur qu'il se rapproche du type breton. Son allure rapide permet de composer fréquemment des attelages mixtes de bovins et de chevaux.

MODE D'ÉLEVAGE

Le mode d'élevage est quelque peu différent suivant les régions et suivant la production envisagée : viande ou lait. Les laitières bénéficient du régime mixte ; la douceur de la température bretonne permet leur mise au pâturage même pendant la saison d'hiver. Par contre, les taureaux sont entretenus à l'étable en stabulation permanente. La méthode permet de régler la distribution des saillies, elle est réputée faciliter l'engraissement des mâles qui sont habituellement vendus à la boucherie à 2 ans ½, mais elle nuit aux aplombs, elle alourdit les reproducteurs dont les facultés diminuent trop rapidement et oblige à supprimer de bonne heure, parfois dès l'âge de 3 ans, les services que pourraient rendre les meilleurs d'entre eux.

Les femelles sont livrées à la reproduction vers leur 18e mois, les naissances ont lieu en majorité à la fin de l'hiver et au début du printemps.

Les veaux armoricains qui pèsent le premier jour entre 30 et 40 kilos, ne sont généralement l'objet d'aucun soin particulier ; attachés près de la mère, mais aussi très fréquemment laissés en liberté dans l'étable, ils tètent à volonté jusqu'à l'âge de quatre à cinq semaines qui est l'âge moyen de la vente à la boucherie ; ils pèsent alors entre 55 et 65 kilos. Depuis quelques années certains éleveurs conservent leurs veaux jusqu'à la 6e ou la 7e semaine, en remplaçant l'allaitement naturel par une alimentation au lait écrémé additionné de féculents crus ou cuits ; les animaux sont tenus parqués dans un box ou attachés dans un coin de l'étable.

Les jeunes conservés pour l'élevage sont également séparés de leur mère à la fin du premier mois ; ils suivent très tôt le troupeau au pâturage et reçoivent à l'étable une certaine quantité de lait écrémé mélangé de farines et de son, en même temps que du foin est mis à leur disposition ; le sevrage se fait progressivement et est toujours très hâtif.

L'engraissement des jeunes taureaux et des bœufs, particulièrement développé dans toute la région voisine de Landerneau et dans le pays de Carhaix, se fait principalement à l'étable. Quelques rares agriculteurs du Morbihan et des environs de Landivisiau pratiquent depuis quelques années la mise à l'herbage. Suivant les coutumes locales, on engraisse indistinctement des mâles entiers ou des jeunes bœufs, castrés soit au moment du sevrage, soit vers le 15e mois ; les meilleures ventes ont lieu pendant toute la première moitié de l'année, les armoricains étant capables d'arriver prêts sur le marché avant la plupart des animaux des autres races.

Les femelles sont conservées pour la production laitière et pour la reproduction ; les sujets en surnombre sont préparés pour la boucherie, de la même façon que les mâles. Les génisses de boucherie très estimées dans le pays pour leur chair tendre sont vendues plus tôt, entre le 18e mois et deux ans. Dans certaines régions, notamment dans les environs de Brest, nombre de vaches laitières mises à l'engrais dès l'âge de 6 à 7 ans sont très recherchées pour la boucherie locale.

A 2 ans ½, les taureaux atteignent des poids qui varient avec les régions de provenance entre 600 et 800 kilos, les bœufs pèsent un peu moins, les bonnes vaches pèsent de 550 à 600 kilos.

ALIMENTATION

Dès le mois de mai, les armoricaines laitières sont nourries presque exclusivement au pâturage où elles passent la journée entière entre les traites du matin et du soir faites à l'étable. La nuit, une légère distribution de foin de pré, de paille, de maïs fourrager, de trèfle violet, de trèfle incarnat, ou parfois de sarrasin, vient compléter la ration.

En automne, le chou-fourrager constitue la base de l'alimentation à l'étable ; le marc de pommes est utilisé couramment dans certaines régions ; aux environs de Saint-de-Léon, les feuilles de choux-fleurs entrent pour une très grande part dans la ration.

En hiver, de décembre à fin février, les ressources sont généralement à peine suffisantes pour l'entretien des troupeaux trop nombreux en égard aux superficies cultivées ; les pailles et balles mélangées aux betteraves crues ou cuites et aux rutabagas succédant à un léger repas de foin, sont à la base de l'alimentation ; les animaux à l'engrais et, dans certaines exploitations, les laitières, reçoivent des pâtées composées de son et de tourteaux ou de l'avoine moulue.

CONCOURS ET SÉLECTION

La race armoricaine figure dans tous les concours organisés dans son aire géographique, soit par les syndicats d'élevage, soit par les sociétés d'agriculture. Un concours spécial lui est réservé chaque année qui se tient alternativement dans l'un des trois départements : Finistère, Côtes-du-Nord et Morbihan, à raison de une année sur deux pour le premier et de une année sur quatre pour les deux autres. Les villes de Morlaix, Landerneau, Carhaix, Saint-Brieuc et Pontivy sont, à tour de rôle, chargées de l'organisation de ce concours.

La race armoricaine est représentée au concours général de Paris où elle a sa place à côté des Maine-Anjou.

Jusqu'à ces dernières années, la sélection effectuée sous les auspices de la Société des éleveurs de la race armoricaine, par la tenue d'un livre d'origine, n'était pratiquée qu'en vue de l'amélioration des formes. A cette amélioration, les offices agricoles ont d'ailleurs largement contribué en allouant aux Sociétés d'agriculture des subventions importantes destinées à être réparties en primes de conservation aux meilleurs reproducteurs.

Depuis quelques années, on tend à compléter les indications du herd-book par les résultats du contrôle laitier à l'étable qui fonctionne actuellement dans le Finistère et le Morbihan et est exclusivement réservé aux animaux inscrits.

Un Syndicat départemental de contrôle laitier vient d'ailleurs d'être créé dans le Finistère qui se propose l'amélioration méthodique de la race armoricaine, notamment :

a) Par la pratique du contrôle de la production laitière et beurrière des animaux ;

b) Par la tenue d'un livre zootechnique et d'un livre d'élite.

Pour figurer au livre zootechnique les vaches adultes doivent avoir fourni en 300 jours, un minimum de 3.000 kilos de lait et de 130 kilos de beurre.

L'inscription au livre d'élite est réservée aux animaux susceptibles de racer, c'est-à-dire de transmettre à leurs descendants à la fois une bonne conformation et de réelles aptitudes laitières et beurrières. On exige pour les femelles 80 points comme conformation, 3.500 kilos de lait et 150 kilos de beurre.

Les mâles issus de laitières d'élite et qui ont obtenu 80 points au moins sont inscrits avec la mention « présumés d'élite ». Ils sont dans la suite qualifiés de « taureaux d'élite » si deux de leurs sœurs de père ou quatre de leurs filles ont mérité de figurer au livre d'élite.

Un concours de la « meilleure vache » est organisé depuis 4 ans, entre toutes les étables contrôlées qui entretient l'émulation désirable.

FOIRES — DÉBOUCHÉS

On trouve des armoricains dans toutes les foires de l'aire géographique de la race où les bovins voisinent avec les chevaux et les porcs. Cependant, plus spécialement réservées aux armoricains de boucherie sont : dans le Finistère, les foires ou marchés de Bannalec, Châteaulin, Collorec, Coray, Guerlesquin, Landerneau, Lannilis, Pleyben, Pleyber-Christ, Plougonven, Sizun, qui ont lieu dans la période d'hiver et jusqu'à fin avril ; dans les Côtes-du-Nord, les foires de Dinan, de Lannion, de Maël-Carhaix, de Quintin ; dans le Morbihan, Caden, Carentoir, Erdeven, Guéméné, Malensac, Questembert.

Ces foires sont fréquentées par les bouchers de la région et par des courtiers qui expédient, principalement au printemps, les animaux vivants sur les marchés de la Villette, de Lille, de Lyon. Il y a quelques années, des envois assez importants ont été effectués vers l'Italie, la Suisse, l'Algérie, etc...

Les achats de reproducteurs se font plus spécialement sur le lieu des concours ou dans les étables, réputées, soit par les succès obtenus aux concours de modèle, soit par les résultats enregistrés au contrôle laitier des mères.

CONCLUSIONS

La race armoricaine, en raison de son origine, n'a pas évidemment l'homogénéité des races naturelles ; mais elle possède un ensemble de qualité qui font que son aire géographique ne cesse de s'étendre.

Il était toutefois paradoxal sous le climat doux et humide de la Bretagne, éminemment favorable à la production du lait, de viser à l'obtention d'une race exclusivement adaptée à la production de la viande et une infusion trop poussée de sang durham pur risquait d'arrêter cette expansion.

La réaction, sans doute favorisée par les conditions économiques actuelles, vient heureusement de se produire et l'orientation nouvelle donnée à son exploitation doit dans l'avenir gagner à la race armoricaine de très nombreux partisans.

RACE D'ABONDANCE

par J. DUSSERT

Directeur des Services Agricoles de la Haute-Savoie

ORIGINES

La race d'Abondance appartient au groupe des races tachetées, qui occupe une grande partie de la **Suisse** et de l'**Est de la France.**

L'époque de son introduction dans la Haute-Savoie n'a pas été fixée avec certitude.

Certains auteurs font coïncider son importation avec l'invasion Burgonde au ve siècle ; l'élevage aurait été poursuivi par les moines de la célèbre abbaye d'Abondance qui en ont assuré la dissémination dans le Faucigny et une partie du Genevois.

Il convient d'observer que le développement rapide de ce type tacheté dans toute la Savoie du Nord, s'explique par l'analogie du climat et des modes d'exploitation avec les régions voisines de la Suisse.

Cette race s'est développée pendant une longue suite de siècles dans un milieu à climat assez rude, isolé des pays voisins par suite de sa situation politique et géographique, sans moyens de communication, ni relations commerciales ; elle a vécu sur elle-même, soumise à une sorte de sélection naturelle, ce qui lui a permis d'acquérir une remarquable rusticité.

Au début du XIXe siècle, la transformation heureuse du système agronomique, caractérisée par la place prépondérante occupée par les prairies naturelles et artificielles, a permis d'améliorer les animaux par une constante sélection.

APTITUDES

Dans le groupe des races tachetées, la race d'Abondance possède les aptitudes laitières les plus développées, reconnues par des zootechniciens éminents (*Voir*, à ce sujet, l'opinion de M. Voitellier, professeur de Zootechnie à l'Institut National Agronomique, N° 13 de la *Revue de Zootechnie*), ainsi que par les éleveurs. Son rendement moyen annuel est de 3.000 litres et le contrôle laitier a permis de découvrir des sujets qui atteignent 5.800 litres. La richesse en matière grasse oscille entre 34 et 50 grammes par litre, la moyenne est de 38 à 42 grammes et la proportion des autres éléments rend le lait propre aux divers usages industriels : beurrerie, fromagerie, lait condensé, poudre de lait, etc., dont la production est particulièrement importante en Haute-Savoie.

Les éleveurs ayant constamment pratiqué par la sélection le choix d'animaux qualifiés à la fois par leur rendement laitier-beurrier et pour l'harmonie de leur conformation, la production de la viande est satisfaisante.

D'après M. Vagnard, directeur des Services Vétérinaires de la Haute-Savoie, des chiffres relevés aux abattoirs publics du département, on peut tirer les pourcentages moyens suivants de viande nette par 100 kilos de poids vif :

Taureaux en état	50 à 52 %
Bœufs jeunes et préparés	52 à 56 %
Bœuf de travail en état.....	50 à 53 %
Vaches jeunes préparées ou vaches castrées.	50 à 53 %
Vaches laitières en état	47 à 49 %
Veaux.....	50 à 60 %

La castration des vaches, très répandue en Haute-Savoie, donne non seulement d'excellents résultats pour la durée de la lactation et la constitution du lait, mais permet en outre un engraissement rapide des animaux.

AIRE GÉOGRAPHIQUE

Il existe une relation entre la répartition des races en Haute-Savoie, la constitution géologique du sol et le climat.

La race d'Abondance, confinée autrefois dans les hautes vallées du Chablais, notamment dans la vallée du même nom qui est son berceau, occupe entièrement à l'heure actuelle, toute la région subalpine ou des préalpes calcaires jusqu'à Thônes au sud du département, ainsi que les plateaux et les plaines d'alluvions glaciaires, sauf une partie de celle de Saint-Julien.

La Haute-Vallée de l'Arve, constituée par des terrains d'origine granitique, exploite à Chamonix et Vallorcine la race d'Hérens de petit format, originaire du Valais.